



La Gazette des Chalets

Bulletin de l'Association du quartier Chalets-Roquelaine

9, rue Douvillé 31000 - TOULOUSE

N°7 - Automne 1996

Les travaux dans le quartier

Rue des Chalets :

Après plusieurs mois de travaux, le tronçon compris entre les rues Dulaurier et de la Balance a pris un nouveau visage : les piétons peuvent s'y déplacer sur l'un ou l'autre trottoir sans rencontrer d'obstacle hors quelques véhicules tenaces qui profitent d'entrées de garage mal protégées ; les places de stationnement sont bien délimitées et la chaussée refaite offre un confort de conduite satisfaisant même les cyclistes.

Mais les trottoirs entre le boulevard d'Arcole et la rue Dulaurier d'une part, et entre la rue de la Balance et le boulevard Matabiau d'autre part, sont toujours encombrés. Le bitume reste, à ces endroits, aussi agressif pour les fesses des cyclistes.

A quand la suite ?

Rue de la Concorde :

Mise en sens unique et aménagement d'un stationnement bilatéral suivant la majorité des avis exprimés par les seuls riverains. Deux carrefours doivent être dotés de feux (Saint Papoul et canal). Madame Baylé a annoncé, lors d'une réunion tenue le 16 septembre, dans la rue près de la statue, que les travaux devaient être terminés pour Noël.

L'Association du quartier n'avait, pour sa part, pas pris position sur l'aménagement de la rue, les avis des riverains restant très contradictoires.

Un participant a, d'autre part, fait remarquer que la réunion aurait été plus accueillante dans une salle plutôt que dans la rue (voir page suivante).

Prolonger le rêve

Plus de 700 personnes du quartier descendent un soir dans la rue de la Concorde pour faire la fête, discuter, partager. Les enfants s'approprient la rue devenue un soir espace de liberté, de créations, de jeux. Qui ne rêve de voir cet instant magique se prolonger ?

La magie dépend d'abord de chacun d'entre nous.

Réfléchir et faire des propositions en matière de circulation ou d'urbanisme, assurer un soutien scolaire, concevoir et éditer la Gazette des Chalets, organiser le prochain repas de rue ou la journée des enfants ou des visites du quartier..., voilà des champs d'activités au service du quartier pour une meilleure vie commune et qui ont besoin de forces nouvelles. Il devrait y en avoir bien d'autres notamment en matière d'activités culturelles ou sportives, d'activités pour les enfants ou les personnes âgées. Alors, chiche ?



APÉRITIF DE RENTRÉE le 22 octobre 1996

de 18h. à 20 h., à l'Institut CERVANTES, 29, rue des Chalets



Claire Pauilhac

Vu dans Le Columérin, journal de Colomiers :

"Propriétaire du château de Cabirol, à Colomiers, Claire Pradel est l'épouse de Léon Pauilhac possédant l'usine JOB. Bienfaitrice des malheureux et des hôpitaux de la ville, elle est qualifiée de "bonne fée de l'ouvrier malade et son cœur généreux était l'esclave des petits enfants". Née en 1856, elle décède en 1906. Quarante syndicats ouvriers demandent qu'une rue porte son nom. Le 16 mars 1906, le conseil



Le château de Cabirol

municipal de Toulouse unanime donne son nom à l'ancienne rue Saint-Lazare.

Construit à partir de 1898 sur le modèle du château d'Henri IV et surnommé le château du siècle par

la population de Colomiers, le château de Cabirol demeure un chef d'oeuvre inachevé. En effet, le plan initial comportait un étage de plus, mais les travaux furent arrêtés par la guerre de 14-18. Demeure de Claire Pauilhac, le château appartient ensuite à la famille

Marsan. Devenu petit séminaire après la dernière guerre, le château abrite de nos jours une clinique de rééducation fonctionnelle..."

On nous a écrit

Nous avons reçu le 20 août la lettre suivante de Mme Baylé, Maire-adjoint, dont voici les principaux extraits :

Madame la présidente, je prends connaissance avec beaucoup d'intérêt à chacune de ses parutions du Bulletin de liaison de l'Association du quartier Chalets-Concorde, pour lequel je félicite le comité de rédaction. Toutefois, il n'est pas un numéro sans que vous reprochiez à la mairie en termes divers, le manque en matière d'équipements, selon les auteurs, cruel, dont souffrent notre quartier, et donc ses habitants.

Heureusement mes contacts sur le terrain me permettent de remettre les choses à leur juste place et les besoins dans la hiérarchie des priorités, notamment au vu de la conjoncture économique que nous connaissons et de la position très centrale de nos quartiers qui peuvent bénéficier de tous les équipements et services d'un centre-ville (...) Sans aller jusqu'à, bien entendu, vous demander un droit de réponse, je pense qu'il est de mon devoir de vous faire connaître, en matière d'équipements de quartier, ceux dont nous pouvons disposer (qu'ils soient municipaux ou non) et que les habitants du secteur allant de l'avenue Honoré Serres jusqu'à la rue Roquelaine (...) ont tout intérêt à connaître. Leur apporter ces informations peut leur être utile.

En matière de salles de réunions d'abord. Le quartier Arnaud Bernard tout proche est le plus riche de tous les quartiers du centre (...) Il s'agit de : la salle Rancy, 25 personnes, 10 rue Jean Rancy (...), la petite salle Castelbou, 30 personnes, (...) la grande salle Castelbou (12 rue Léonce Castelbou), 215 personnes. Je faciliterais quant à moi volontiers une utilisation que vos activités rendraient indispensable.

En matière d'espace verts, je pense que le charmant jardin d'Embarthes (3 500 m²) qui a un an d'existence n'est pas assez connu (...). En matière d'équipements et de services à caractère social, (...) le secteur propose deux espaces de qualité, où un excellent accueil est toujours assuré.

1 . Le Centre social de Gramat, 12 rue des Trois-Piliers, géré à la fois par la CAF et la Mairie (...) on y propose une halte-garderie de 20 places, des sorties, et même une petite salle de réunion (...).

2 . L'Espace Croix-Rouge, 20 rue Raymond IV. Ses principales activités, outre des activités sociales : une ludothèque, une animation culturelle sociale et pratique pour les familles (...) Concernant la garde des tous-petits, les mamans de notre secteur disposent de trois lieux d'accueil : la halte-garderie du Centre Gramat (déjà cité), la crèche familiale Bulle Envoloï, 59, rue du Printemps, enfin la crèche Les Petits Galopins, 43 rue Raymond IV. Je ne

veux pas oublier pour terminer le club de 3ème âge dont le nom est déjà une invite pour notre secteur, puisqu'il s'appelle le club Concorde-Saint-Sernin, à l'ambiance très familiale (...) (qui) peut bénéficier maintenant de la belle et vaste salle Castelbou.

Je vous remercie par avance, madame la Présidente, de l'intérêt que vous voudrez bien porter à mon courrier qui n'a pour but que d'être utile aux habitants de nos quartiers, et vous assure de toute ma considération.

Jacqueline Baylé Maire-adjoint, Conseiller général.

La Gazette des Chalets remercie Mme Baylé pour les informations que contient sa lettre et se fait un plaisir de les rappeler à ceux de ses lecteurs qui ne liraient pas régulièrement Capitole infos ; mais se permet de faire remarquer qu'à l'exception de deux crèches privées, toutes les installations citées dans sa lettre sont implantées largement en dehors de notre "secteur" que nous préférons appeler notre quartier.

CQFD.

Nous n'en posons pas moins la question à nos lecteurs : les habitants du quartier peuvent-ils se contenter des installations existantes ou doivent-ils continuer à réclamer un minimum d'équipements de proximité ?

Habiter et raconter : Je suis née il y a 77 ans,

rue Saint Hilaire, dans la maison qu'avait fait construire mon arrière grand-père il y a plus de 100 ans, ma mère avait 5 ans à l'époque et s'en souvenait bien. La décision de faire construire dans ce quartier, qui avait encore des allures de campagne, avait été prise à cause des grandes inondations de la Garonne en 1875. Mes arrière grands parents habitaient à ce moment - là sur les quais de la Daurade et ils avaient eu très peur de la montée des eaux. Le quartier des Chalets, à l'abri de la Garonne, était surtout constitué de jardins et de cabanes pour les ânes. Les premières maisons se ressemblaient par l'aspect, avec un jardin à l'arrière ; l'on venait voir la construction du voisin et nous avions le même escalier.

Ensuite, après la guerre de 14, beaucoup d'officiers vinrent s'établir dans le quartier, à cause de la proximité des casernes. Le matin on entendait l'ordonnance, qui amenait le cheval.

Pour les galets de la chaussée, je me souviens du cantonnier, assis sur un petit tabouret, qui enlevait le galet, le nettoyait et le remplaçait de l'autre côté, à cause de l'usure.

En hiver, lorsque nous revenions de classe, l'allumeur de réverbères

montait sur une échelle pour allumer le gaz rue des Chalets, devant l'affenage, où les gens des environs venaient garer leurs chevaux et charrettes.

La retraite aux flambeaux avait lieu le soir du 13 juillet, je me souviens encore la voir passer devant le magasin "La Compagnie Française". Il y avait un détachement de gardes mobiles à cheval. Avec le bruit des pé tards, de la musique et la lumière des flambeaux, les chevaux se cabraient souvent et il fallait se reculer sur les trottoirs.

Le seul jardin public qui existait dans le quartier était situé le long du boulevard Armand Duportal, en bordure du rempart de l'ancien arsenal. Il était gardé et fermé par une grille. Les plus courageux partaient à pied sur le boulevard jusqu'au Grand Rond, en poussant les landaus. Lorsque les enfants étaient plus grands, nous y allions avec le tramway. Actuellement nous apprécions énormément le jardin Compans Cafarelli.

L'échoppe du cordonnier était en bois, située sur le trottoir gauche, en entrant rue de Coulmiers. Il était logé dans deux pièces, derrière l'église Saint Hilaire, où il faisait fonction de gardien. J'ai bien

connu le laitier, qui venait dans une voiture à cheval depuis Saint-Simon, le boulanger qui avait son magasin non loin, rue du Printemps, et sonnait à la porte. En hiver, la marchande de fromage frais et de millas, qui poussait une petite voiture blanche. Le chiffonnier, le rémouleur, le vitrier passaient régulièrement le matin.

J'ai connu aussi Madame Sage, personne très avenante, qui avait quitté sa vieille demeure située au coin des boulevards et de la rue de la Concorde. Elle habitait avant la dernière guerre dans une propriété à Saint-Simon, qu'elle a léguée par la suite à un institut de rééducation pour enfants, qui porte son nom. Je ne voudrais pas terminer cette évocation de vieux souvenirs sans rappeler la mémoire de Madame Raynaud, qui vendait des journaux et revues, dans un petit kiosque sur les boulevards au coin de la rue des Chalets. Elle était très accueillante et aimable, son fils portait La Dépêche à domicile avant 8 heures. Sa fille a ouvert par la suite, en face, le magasin librairie "Papotage", beaucoup plus important.

G. ROCHE



Les "têtes de chats" de la rue des Chalets. Qui nous donnerait la date du cliché ?

Les photographies anciennes reproduites dans La Gazette sont prêtées par des lecteurs soucieux de partager des souvenirs. Ils font ainsi revivre une époque qui a défini l'essentiel du décor dont l'Association s'efforce de préserver l'esprit, en v i s a n t , a u - d e l à , l'amélioration du "cadre de vie" actuel.

Recherchez donc dans les tiroirs de vos commodes, dans les malles et les greniers des témoignages du quartier. Confiez-nous, pour un court instant, les originaux dont la reproduction contribuera à égayer la Gazette et surtout ses lecteurs ! (61 62 56 16)

Les enfants des Chalets



Après la dernière assemblée générale de l'association du quartier qui avait été consacrée au thème des enfants du quartier, une commission s'est mise au travail. Elle a réalisé un premier galop d'essai en mettant sur pied une

animation avec 4 stands pour les enfants lors du repas de rue. Le succès recueilli à cette occasion et le plaisir manifeste des enfants l'engagent à aller beaucoup plus loin. Elle s'est fixé comme objectif, très ambitieux, l'organisation d'une

journée des enfants dans le quartier. A cet effet, elle s'est remise au travail. Toutes les personnes intéressées peuvent s'informer et, mieux, la rejoindre.

(contact: Bertrand VERDIER
tel: 61 63 80 15).

En accompagnant les enfants à l'école...

Au travers des nombreuses campagnes de sécurité routière, les adultes sont de plus en plus informés des dangers que représente la circulation.

De la maison à la rue il n'y a qu'un pas, que nos enfants n'hésitent pas à franchir. Sont-ils bien sensibilisés aux risques d'être piétons ?

Leurs capacités de perception sont différentes de celles de l'adulte, ce qui les rend particulièrement exposés aux dangers de la route :

- avant l'âge de huit ans, le champ visuel est inférieur à 70°, alors qu'il peut dépasser 180° chez l'adulte ;
- il faut 4 secondes à l'enfant pour s'apercevoir qu'une auto roule ;
- un enfant n'apprécie ni les distances, ni les vitesses ;
- sa petite taille le confronte à de nombreux obstacles, telles que les voitures en stationnement qui le rendent invisible des conducteurs lorsqu'il s'apprête à traverser.

En accompagnant nos enfants à l'école, il faut les encourager à traverser sur les (rares) passages "cloutés", ou aux endroits proches des croisements où les autos ralentissent. Il faut leur expliquer le fonctionnement des feux pour les piétons, et la manière de regarder d'abord à gauche, puis à droite, avant de traverser.

Enfin, lorsque les parents décident un jour de laisser leur enfant se rendre seul à l'école, ils doivent s'assurer qu'il a assez de temps pour faire le trajet sans courir, qu'il a pris ses repères sur le parcours et qu'il connaît la signalisation.

Tout cela ne dispense pas les conducteurs de se bien conduire en laissant passer les piétons... mêmes adultes ; une vitesse inférieure à

trente kilomètres/heure aux abords des écoles, des arrêts de bus scolaires et de tous les endroits fréquentés par les bambins, toujours imprévisibles, leur permet de s'arrêter facilement en cas d'urgence : un ballon ne vient jamais seul !

Et si tout le monde récite bien sa leçon, nous aurons sûrement des bons points !

M. DUROUX



La sortie de l'école du Nord au début du siècle

L'exercice s'est compliqué depuis, et, même avec le passage piéton et -parfois- un "CES" pour le garder, il est devenu beaucoup plus périlleux...

IL Y A ENCORE DES RETARDATAIRES POUR LA COTISATION 1996

Si vous en êtes, venez donc prendre l'apéritif le 22/10 avec un chèque de 50 francs ...

Comité de rédaction pour ce numéro : C. LE ROHELLEC, J. POUmarede, A. ROY, B. VERDIER.

Inscription 767196, imprimerie spéciale. Directeur de la publication : A. ROY.